MAUTHAUSEN / n°312
BULLETIN DE L'AMICALE DES DÉPORTÉS, FAMILLES ET AMIS DE MAUTHAUSEN / avril 08

Sommaire

p.2 Éditorial *par Daniel SIMON*
p.3 Vie de l'Amicale
p.4 42e congrès de l'Amicale
p.5 Chronique de l'exposition *par Louis BUTON et Jean GAVARD*
p.6 L'Amicale était présente *par Pierrette SAEZ*
p.8 Nos partenaires en Autriche : Gusen
p.10 Compiègne Royallieu : inauguration du nouveau mémorial *par Marion BENECH, Daniel SIMON et Caroline ULMANN*
p.13 Transmettre la mémoire
p.14 Livres, films, …
p.15 J'ai lu pour vous *par Louis BUTON et Pierrette SAEZ*
p.16 Brèves
p.17 Statuts de l'Amicale
p.19 Carnet de l'Amicale
p.20 Histoires : identités nationales, identités sociales au camp *par Stanislas DOBOSIEWICZ*

Nos rendez-vous

Ouverture solennelle du **IIIe Monument**
Hôtel Lutetia, 5 mai 2008

42e Congrès
Luxembourg, 9 et 10 mai 2008

Voyage du souvenir en Autriche
Mauthausen, Ebensee, Gusen, Hartheim, Melk, Steyr.
Du vendredi 16 au mardi 20 mai.

Autres rendez-vous p.4
Prochain bulletin Juillet 2008

Printemps 1938, Mauthausen …

5 mai 2008, un site pour notre mémoire : www.monument-mauthausen.org

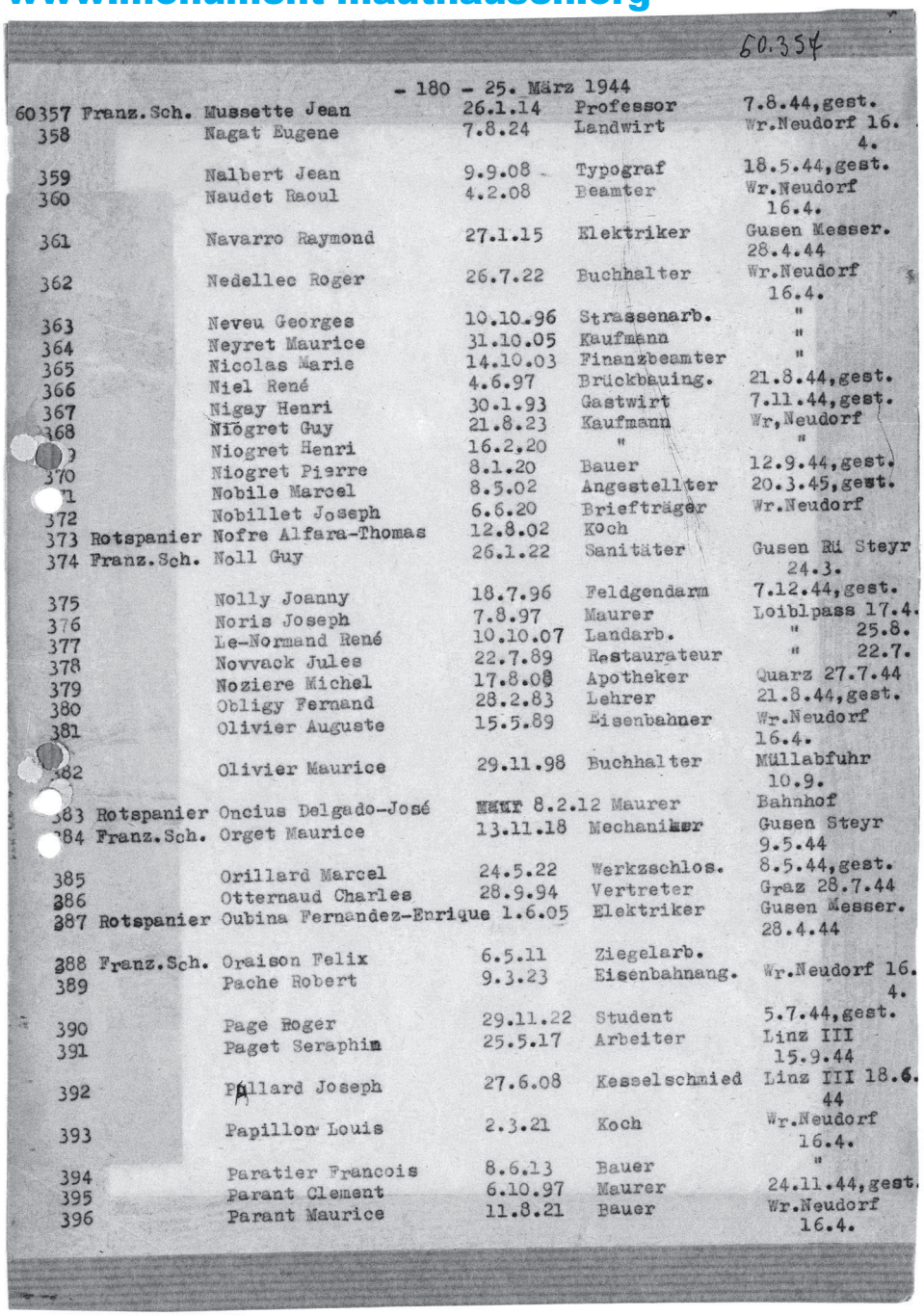

60.357

- 180 - 25. März 1944

60357	Franz.Sch.	Mussette Jean	26.1.14	Professor	7.8.44,gest.
358		Nagat Eugene	7.8.24	Landwirt	Wr.Neudorf 16. 4.
359		Nalbert Jean	9.9.08	Typograf	18.5.44,gest.
360		Naudet Raoul	4.2.08	Beamter	Wr.Neudorf 16.4.
361		Navarro Raymond	27.1.15	Elektriker	Gusen Messer. 28.4.44
362		Nedellec Roger	26.7.22	Buchhalter	Wr.Neudorf 16.4.
363		Neveu Georges	10.10.96	Strassenarb.	"
364		Neyret Maurice	31.10.05	Kaufmann	"
365		Nicolas Marie	14.10.03	Finanzbeamter	"
366		Niel René	4.6.97	Brückbauing.	21.8.44,gest.
367		Nigay Henri	30.1.93	Gastwirt	7.11.44,gest.
368		Niogret Guy	21.8.23	Kaufmann	Wr,Neudorf
[illegible]		Niogret Henri	16.2.20	"	"
370		Niogret Pierre	8.1.20	Bauer	12.9.44,gest.
[illegible]1		Nobile Marcel	8.5.02	Angestellter	20.3.45,gest.
372		Nobillet Joseph	6.6.20	Briefträger	Wr.Neudorf
373	Rotspanier	Nofre Alfara-Thomas	12.8.02	Koch	
374	Franz.Sch.	Noll Guy	26.1.22	Sanitäter	Gusen Rü Steyr 24.3.
375		Nolly Joanny	18.7.96	Feldgendarm	7.12.44,gest.
376		Noris Joseph	7.8.97	Maurer	Loiblpass 17.4.
377		Le-Normand René	10.10.07	Landarb.	" 25.8.
378		Novvack Jules	22.7.89	Restaurateur	" 22.7.
379		Noziere Michel	17.8.08	Apotheker	Quarz 27.7.44
380		Obligy Fernand	28.2.83	Lehrer	21.8.44,gest.
381		Olivier Auguste	15.5.89	Eisenbahner	Wr.Neudorf 16.4.
[illegible]82		Olivier Maurice	29.11.98	Buchhalter	Müllabfuhr 10.9.
[illegible]83	Rotspanier	Oncius Delgado-José	8.2.12	Maurer	Bahnhof
[illegible]84	Franz.Sch.	Orget Maurice	13.11.18	Mechaniker	Gusen Steyr 9.5.44
385		Orillard Marcel	24.5.22	Werkzschlos.	8.5.44,gest.
386		Otternaud Charles	28.9.94	Vertreter	Graz 28.7.44
387	Rotspanier	Oubina Fernandez-Enrique	1.6.05	Elektriker	Gusen Messer. 28.4.44
388	Franz.Sch.	Oraison Felix	6.5.11	Ziegelarb.	
389		Pache Robert	9.3.23	Eisenbahnang.	Wr.Neudorf 16. 4.
390		Page Roger	29.11.22	Student	5.7.44,gest.
391		Paget Seraphim	25.5.17	Arbeiter	Linz III 15.9.44
392		Pallard Joseph	27.6.08	Kesselschmied	Linz III 18.6. 44
393		Papillon Louis	2.3.21	Koch	Wr.Neudorf 16.4.
394		Paratier Francois	8.6.13	Bauer	"
395		Parant Clement	6.10.97	Maurer	24.11.44,gest.
396		Parant Maurice	11.8.21	Bauer	Wr.Neudorf 16.4.

éditorial

Daniel SIMON

Quiconque franchit le seuil de la forteresse éprouve, aujourd'hui encore, qu'il entre dans un univers dont les codes sont autres. Le concept de visite élaboré à destination des enseignants, dans les années 1990, par l'équipe animée par Pierre Saint Macary et Jean Gavard, solennise autant qu'il est possible cet instant de l'entrée dans le camp, plongée dans un autre monde où l'homme est spolié de son appartenance à l'espèce. Les titres des récits majeurs de Robert Antelme (*L'espèce humaine*) et de Primo Levi (*Si c'est un homme*) surplombent du seul mot possible ce gouffre radical.

Dans le code nazi, le déporté n'est plus un homme. Il est – les analyses produites à notre congrès de Nantes, après d'autres, ont exploré le poids de cette négation – moins qu'un esclave, moins qu'un animal : un *Stück*, autrement dit de la matière exploitable et jetable. De même à l'état de cadavre : pas davantage et pas moins. Il faut entendre le mot *dépersonnalisation* jusqu'à ce sens extrême.

Le statut inouï du déporté est signifié à l'entrée au camp par des actes concrets d'humiliation et de déchéance : tondeuse et projections de désinfectant, uniforme rayé et, surtout, matricule et triangle (à quoi peut s'ajouter le liseré jaune). Le plus infâmant : la perte du nom.

Mais, à trop insister sur cette insulte à la personne humaine, ne néglige-t-on pas l'autre face du délire maniaque des nazis : l'étiquetage et le classement ?

Sous le regard SS, la masse des déportés n'est plus l'humanité, mais elle est un répertoire de sous-espèces, chacune censée porteuse de lourds atavismes : les Juifs, premiers repérés et cible obsessionnelle, puis toutes les catégories à marquer, stocker, hiérarchiser et soumettre que signalent les couleurs du triangle, et les lettres noires qui y sont inscrites.

Ainsi mentionnée et bien visible, la lettre noire de la nationalité est donc pour les nazis, dans cette *concentration* de leurs ennemis, porteuse de sens. Paradoxale est en ce lieu, où la qualité d'homme est niée, l'importance qu'ils confèrent à ce signe. Il est manifeste qu'ils l'exhibent aussi pour qu'il cristallise et exacerbe entre les détenus les tensions produites par la promiscuité, le cosmopolitisme subi et la perte de tous les repères humains, intimes, moraux et sociaux.

Non plus des hommes, mais des Juifs, ou des Français – *Scheize Franzosen*…

Tel est l'affaire compliquée que notre Amicale propose à la réflexion, le 10 mai prochain, à l'occasion de son congrès de Luxembourg.

Cette année 2008 marque le soixante-dixième anniversaire de la création du camp de Mauthausen, et donc, avec l'annexion de l'Autriche et l'invasion de la Tchécoslovaquie, le début de l'internationalisation de la population concentrationnaire dans l'Allemagne nazie.

Deux autres événements dans notre actualité, évoqués dans ce bulletin, concernent la question des groupes nationaux : la déportation, depuis leur exil français, des Républicains espagnols ; et la mise en ligne sur internet du fichier des Français de Mauthausen, que nous nommons leur «Troisième monument ».

Français – ou bien : *partis de France*… ? Plus rien n'avait de sens – mais rien n'en avait davantage que ces attaches, quand tout était dévasté, qu'on était arraché de tout. Le sol natal, la patrie sous la botte, les *Marseillaise* face aux pelotons d'exécution – mais aussi les solidarités nouées dans les réseaux de résistance avec ces « étrangers et nos frères pourtant… » honorés par Aragon, venus trouver en France l'asile que son histoire paraissait promettre, les solidarités inventées dans les Brigades internationales, l'évidence nouvelle d'un combat qui n'était plus, comme la Grande Guerre, l'affrontement des nationalismes, mais celui de l'humanisme conjuré contre l'arrogance des barbares – *Franzosen, keine Kultur*…

Qu'espérer ou craindre d'être Français à Mauthausen, parmi les détenus de partout, de devoir l'être face aux SS, aux *Kapos* ukrainiens, polonais, tziganes, ou français…? Et quel sens accorder aujourd'hui à une mémoire proprement française de Mauthausen, quelle capacité avons-nous de privilégier, lors des cortèges de mai commémorant la libération, l'empathie avec les porte-étendards des déportés italiens ou les bannières polonaises, plutôt que serrer les rangs autour de notre drapeau ? Le champ des interrogations que ce printemps nous ouvre est vaste et divers. Le temps ayant passé, rien ne justifierait qu'on s'y dérobe.

A la Une : liste nazie de déportés de Mauthausen, fonds Amicale de Mauthausen, Archives nationales. Cliché de l'atelier de photographie du Centre historique des Archives nationales

Vie de l'Amicale

Conseil d'administration du 2 février 2008

Les activités régulières de l'Amicale depuis le dernier Conseil sont évoquées brièvement.

Au chapitre *Fonctionnement* :

Les salariés : un équilibre s'est établi entre les 2 postes de secrétariat et comptabilité. Des bénévoles assurent assidument des activités de secrétariat, d'autres les rejoignant pour des tâches ponctuelles.

Le rapport financier : Les comptes 2007 et le budget 2008 sont approuvés à l'unanimité.

Le projet de statuts qui sera présenté à l'Assemblée Générale extraordinaire est approuvé à une large majorité.

Les *activités programmées* et les *chantiers en cours* sont évoqués (voir dans ce bulletin). A noter :

Les voyages :
Patrice Lafaurie présente un projet (pour septembre 2008) de découverte de plusieurs sites de camps de la vallée de la Steyr.

Les publications :
D'autres plaquettes traitant du camp central (le camp des détenus, le camp hors les murs, la carrière, l'esplanade des monuments), sont en attente – et à financer. Pour le travail, chaque contribution est la bienvenue.

Un bureau restreint est convoqué le 10 mars, portant sur l'organisation des importantes activités prévues pour mai 2008.

Réunion inter-amicales

Reprenant une tradition qui s'était un peu perdue ces dernières années, notre Amicale, représentée par Daniel Simon, Marion Benech et Caroline Ulmann, a participé à une rencontre, le 7 février, avec les présidents ou représentants de plusieurs associations de déportés (Neuengamme, Buchenwald, Sachsenhausen, Ravensbrück, Dachau). L'occasion en a été fournie par la préparation de notre participation à l'inauguration du Mémorial de Royallieu. Une meilleure contribution des amicales à l'activité de la Fondation a aussi été abordée.

Déjeuner de l'amitié

Il s'est tenu le 3 février à la Mutualité. L'ambiance y fut chaleureuse, mais le prix un peu élevé, de l'avis général. Nous envisagerons d'autres lieux pour ces rendez-vous précieux.

Conciliabules au déjeuner de l'amitié.
En-haut : Ernest VINUREL, Emilio CABALLERO et Serge CHOUMOFF.
En-bas : Michelle ROUSSEAU-RAMBAUD et Louis BUTON
Clichés Thierry NEYRET.

RECU FISCAL
Si le reçu fiscal pour l'année 2007 ne vous est pas parvenu fin avril, merci de contacter le secrétariat

NOS RENDEZ-VOUS

Dimanche 13 avril
Autour du monument de Bergen-Belsen à 11 heures au cimetière du Père-Lachaise (entrée rue des Rondeaux, près de la place Gambetta).

Lundi 5 mai
Hôtel Lutetia. Lancement du « IIIe Monument ». Présentation et buffet à partir de midi. Inscriptions à l'Amicale dès réception du bulletin.

Lundi 5 mai
L'Amicale ravive la flamme à l'Arc de Triomphe. Rendez-vous à l'angle des avenues Friedland – Champs Elysées, devant l'entrée du souterrain, à 17 heures 30. Nous traverserons la place en cortège. Soyons nombreux, cette année plus encore.

Jeudi 8 – dimanche 11 mai
L'Amicale à LUXEMBOURG pour son 42e congrès.

Vendredi 16 mai – mardi 20 mai
Voyage de mémoire en AUTRICHE.

Samedi 13 septembre
Patrice Lafaurie nous invite au départ de Nancy à une visite des camps de THIL, SAARBRUCKEN ET NEUE BREMM. Les précisions seront données dans le prochain bulletin.

Un projet de modification des statuts de notre Amicale est issu des délibérations du conseil d'administration du 2 février 2008.
Ce texte sera proposé à l'approbation d'une assemblée générale extraordinaire le 9 mai 2008 (Luxembourg).
Il est publié pages 17 et 18 en intégralité.

Voyage du souvenir en Autriche
Mauthausen, Ebensee, Gusen, Hartheim, Melk, Steyr.
Du vendredi 16 au mardi 20 mai.
Prix : 700 € environ.
Inscriptions encore possibles dès réception de ce bulletin.

CONGRES DE LUXEMBOURG
9, 10 et 11 mai 2008

Accueil des participants et convivialité
Soyez assurés que tout est mis en œuvre pour que vous soyez accueillis à Luxembourg dans des conditions à la fois propices à nos échanges et offrant à ceux qui le souhaiteront des possibilités de repos.

Programme

Vendredi 9

Matin : assemblée générale
(une assemblée générale extraordinaire sera préalablement saisie, selon les règles, d'un projet de modification des statuts)
Après-midi : accueil de nos invités

Samedi 10 : les identités nationales au camp et dans la mémoire du camp

Matin : interventions de Caroline Ulmann (**l'état de la recherche**), Steve Kayser (**la répression nazie au Luxembourg**), Jean-Marie Winkler (**les listes de gazés d'Hartheim**), Michelle Rousseau-Rambaud (**le comité international**), Claude Bessone (**l'esplanade des monuments à Mauthausen**).
Après-midi : intervention de Peter Kuon (**Nous et les autres – étude des témoignages des survivants**)
Table ronde et discussion

Pouvoirs
Si vous ne pouvez vous rendre à Luxembourg pour notre 42e congrès, vous pouvez donner pouvoir à une personne de votre choix, pour voter en votre nom aux décisions prises en assemblée générale. Un mandataire ne peut pas être porteur de plus de trois pouvoirs.

Election du conseil d'administration
Chaque adhérent de l'Amicale peut en être administrateur – à la condition de se porter candidat, ce qui est encore possible dès réception de ce bulletin.

De même, les membres du conseil d'administration qui souhaitent ne pas reconduire leur mandat sont priés de le faire savoir à l'Amicale.

Chronique de l'expo

Angers

A Angers, l'exposition « *la part visible des camps* » a été présentée en mars.

L'inauguration a eu lieu le 4 mars en présence de Jean Gavard, Ramiro Santisteban et Bernard Maingot, des autorités de la Ville, de Daniel Simon, Michelle Rousseau-Rambaud et de près de deux cents personnes.

A Angers, c'est sans aucun doute la présence de Ramiro Santisteban qui a créé l'événement. Ce déporté espagnol à Mauthausen à l'âge de 16 ans fut membre du Kommando Poschacher. Il fut donc longuement question des Espagnols à Mauthausen.

Une série d'événements accompagne l'exposition :
- conférence de presse animée par Jean Gavard.
- rencontre, à la demande des professeurs d'espagnol, entre Ramiro Santisteban et les élèves de deux lycées, public et privé.
- projection du film *Les survivants* de Patrick Rotman, suivi d'un débat mené par des déportés angevins et animé par un professeur d'histoire.
- table ronde conduite par un professeur de philosophie sur le thème de la représentation de l'horreur à laquelle participent des enseignants et un médecin psychiatre.

Précisons que cette série d'événements avait été précédée d'une sensibilisation des enseignants et de quelques étudiants donnée par Jean Winkler et Claude Bessone-Winkler.

L'exposition permet de vivre pendant trois semaines des moments intenses qui ont été minutieusement préparés.

Louis BUTON

Entre la Ville d'Angers et l'Amicale de Mauthausen : une affinité élective

J'étais invité mardi 4 mars à Angers par la municipalité à l'occasion de l'inauguration de l'exposition *La part visible des camps* installée dans les salons Curnonsky.

En fin de matinée, une conférence de presse a permis d'expliquer l'origine et l'objectif de l'ensemble des photos du camp de concentration de Mauthausen qui sont présentés au public.

J'ai été associé dès 1996 à la création des « Ateliers de la mémoire » à l'initiative de Jacques Naçabal, inspecteur d'Académie, et de Michelle Rousseau-Rambaud, proviseur du lycée du Bellay - qui allait bientôt devenir présidente de l'Amicale Française de Mauthausen (où son père a été assassiné par les nazis).
En ma qualité de président du jury national du concours

En bas à gauche : allocution de Daniel SIMON en présence de Jean-Claude ANTONINI, maire d'Angers.
En bas à droite, on reconnaît Louis BUTON et Bernard MAINGOT dans l'assistance. Clichés Gillette MAINGOT
Extrait de l'article paru le 5 mars 2008 dans Le courrier de l'Ouest

L'horreur du camp de Mauthausen racontée en 500 photos volées aux nazis

Exposition exceptionnelle que celle qu'abritent les Salons Curnonsky depuis hier soir. « La part visible des camps » regroupe 500 clichés dérobés aux nazis par les déportés espagnols.

Pendant que les SS prenaient des photos du camp de Mauthausen, pour assurer la propagande nazie, des déportés espagnols développaient les pellicules, et faisaient des tirages en double, en cachette, risquant leur vie à tout moment. Ils ont réussi à les dissimuler et à les rapporter pour témoigner de l'horreur vécue là-bas, en Autriche.

Acte héroïque
C'est le fruit de cet acte de résistance qui est visible depuis hier soir et jusqu'au 22 mars aux Salons Curnonsky à Angers, entre La Poste et la préfecture. L'exposition conçue pour le 60e anniversaire de la libération des camps, par l'Amicale nationale des déportés, familles et amis de Mauthausen et ses kommandos, tourne en France depuis trois ans. Mauthausen est le camp grâce à l'acte héroïque des déportés espagnols.

Regards croisés
« *C'est important de ne pas avoir peur de regarder la vérité en face. Nous avons un devoir de mémoire* », confiait hier Jean-Claude Antonini, maire d'Angers. L'exposition existe aussi en version allemande et espagnole. « *Elle associe les nations victimes et la nation des bourreaux. On croise les regards. L'Autriche affronte son histoire* », explique Michelle Rousseau-Rambaud, vice-présidente de l'amicale des déportés. C'est d'ailleurs le gouvernement autrichien qui a financé sa réalisation (200 000 €).

Témoignage aujourd'hui
« *La contribution des Espagnols a été décisive. C'est un des rares camps où l'on a des photos prises* [illegible]

L'espagnol Ramiro Sansisteban, qui montre sa photo ici à 16 ans à Mauthausen, donnera une conférence ce mercredi après-midi

témoigne Jean Gavard, rescapé de Mauthausen, après deux ans et deux mois de déportation. « *Au camp de Mauthausen, on risquait sa vie tous les jours* », confirme l'espagnol Ramiro Santisteban. Il donnera une conférence, aujourd'hui mercredi 5 mars, à 15 heures, aux Salons Curnonsky, sur « Les Républicains espagnols et Mauthausen ».

Mardi 11 mars, de 20 heures à 22 h 30, sera projeté sur place le film « Les Survivants », de Patrick Rotman, suivi d'une rencontre avec des témoins et un débat animé par Serge Guillet, professeur d'histoire. Jeudi 20 mars, de 20 h 30 à 22 heures, une table ronde sur la représentation de l'horreur fera intervenir des professeurs d'histoire (MM. Jacobzone et Guillet), de philosophie (MM. Toulan et Moriceau) et un médecin psychiatre (Dr Rouchon).

Philippe RUBION
Salons Curnonsky, place Maurice-Sailland, du 5 au 22 mars, de 9 heures à midi et de 14 heures à 17 heures (sauf le dimanche). Entrée libre.

Des élèves du conservatoire d'Angers jouent Liszt et Schubert.
Cliché Gillette MAINGOT

de la résistance et de la déportation, j'ai été invité à la remise des prix départementaux du Maine-et-Loire. A la demande du préfet et du maire d'Angers, j'ai pu exposer la politique menée au ministère de l'Education nationale pour orienter les épreuves vers la recherche personnelle et les travaux du groupe.

Dans le domaine associatif, le Congrès de l'Amicale de Mauthausen s'est tenu à Angers en 1992 avec une forte implication des autorités locales.

Enfin, l'organisation par l'Amicale entre 1990 et 2001 de voyages d'études sur le site du camp pour les professeurs d'histoire et d'autres disciplines a mobilisé de nombreux enseignants des établissements angevins.

J'ai retrouvé beaucoup de ces professeurs à l'ouverture de l'exposition. La fidélité et la vigilance de ces enseignants scelle une union durable avec l'Amicale de Mauthausen. Elles confortent son action soutenue en faveur d'une pédagogie qui combat la banalisation de faits marquants de la seconde guerre mondiale.

Jean GAVARD

Prochaines étapes de l'exposition

Lyon : au Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation
Inauguration le 9 avril

Sainte-Livrade (Lot-et-Garonne) :
inauguration le 2 mai

« El Convoy de los 927 »

« Ils n'étaient pas Juifs, ils n'étaient pas membres de la Résistance à l'invasion allemande, c'étaient des familles républicaines espagnoles qui fuyaient la terreur de Franco ».
Une stèle a été inaugurée samedi 19 janvier à Angoulême en hommage aux 927 républicains espagnols réfugiés en Charente et déportés en 1940 vers le camp de concentration nazi de Mauthausen.

Jesús Telló, 81 ans et José Alcubierre, 83 ans, rescapés de la tragédie, ont dévoilé devant plus de 200 personnes dont de très nombreux Espagnols, une stèle drapée des couleurs (rouge, jaune, violet) de la République espagnole. «Ne les oublions pas, *no les olvidemos* » : le souvenir est désormais gravé dans la pierre à quelques mètres de la gare d'Angoulême.

Le 20 août 1940, alors que la Charente est occupée par les troupes allemandes depuis deux mois, une rafle est perpétrée à Angoulême dans un camp où sont parquées des centaines de familles de Républicains espagnols qui ont fui l'Espagne franquiste.

... à Angoulême

Pierrette SAEZ

927 personnes sont emmenées à la gare et entassées dans des wagons de marchandises. Quatre jours plus tard, le sinistre convoi, identifié comme le premier train de l'histoire de la déportation de civils en Europe occidentale, s'arrête aux portes du camp de Mauthausen.

Les 490 hommes et garçons de plus de 13 ans sont aussitôt internés. Seuls 73 d'entre eux survivront. Les femmes et les enfants repartiront vers l'Espagne, livrés au franquisme.

Au cours de la cérémonie, Jesús Telló a témoigné des scènes terribles de séparation, de l'horreur du camp que les prisonniers sont contraints de construire : « nous n'étions plus rien qu'un numéro » a-t-il déclaré.

José Alcubierre, dont le père mourut à Mauthausen, déclarait qu'il n'avait plus jamais revu sa mère depuis ce jour de 1940.

A noter qu'en l'absence d'un représentant officiel de l'Espagne, la présence de Maria Jesús Bono, Directrice du Mémorial Démocratique catalan, a été particulièrement appréciée. Elle représentait ainsi, non seulement le Gouvernement catalan, mais l'Espagne tout entière.

Côté français, il convient de noter la présence - et les discours - de 2 députés, de la Vice-Présidente du Conseil Général, du Vice-Président du Conseil Régional, de la Directrice de Cabinet du Préfet et du Maire d'Angoulême. Les autorités militaires étaient également représentées. Diverses associations étaient présentes : l'Amicale française de Mauthausen, l'Amicale des Guerilleros FFI espagnols, la MER, l'Asociacion de Descendientes del Exilio et l'ACER. Et, bien sûr, l'APFEEF, l'association des Espagnols d'Angoulême qui a organisé cette manifestation du souvenir. La journée s'est poursuivie par un déjeuner fraternel qui a réuni 170 personnes.

Au cours de ce banquet « républicain », Daniel Simon a notamment souligné que, dans la mémoire des soixante-dix années de l'exil espagnol, Mauthausen pèse évidemment d'un poids très particulier. L'importance historique du convoi d'Angoulême est aussi de montrer la complexité et la diversité de la déportation : des femmes et des enfants ont été de ce convoi, en partance vers Mauthausen, dès l'été 1940 – même si, c'est vrai, seuls les hommes (jusqu'à 13 ans…) ont été immatriculés au camp. Notre président s'est félicité de la belle réussite de cette journée du souvenir et a réaffirmé l'union profonde entre déportés espagnols et français au sein de notre Amicale.

Ci-contre : Au 2e rang, au centre : Maria Jésus BONO et à sa gauche MONTSE ARMENGOU, co-auteur du Livre « El Convoy de los 927 ». On reconnait également Pierrette SAEZ (à droite) et Daniel SIMON.

Page de gauche : détail de la stèle

Clichés José CASTEJON

Nos partenaires et amis en Autriche : Gusen

MARTHA GAMMER, mémoire militante de Gusen, s'entretient avec Michèle MADERE

Dans les villages de Langenstein et St Georgen, Martha a longtemps été seule, ou presque, pour convaincre de la nécessité de mémoire. Face à elle : une population qui n'avait nulle raison de se souvenir, des historiens et des autorités focalisés sur Mauthausen, des intérêts économiques locaux. Les armes de Martha : une pugnacité à toute épreuve, et sa fonction d'enseignante. Elle évoque ici pour nous quelques facettes de son engagement. Envers elle – et son amie Siegi Witzany – notre dette est immense.

Martha GAMMER à Gusen en 2005. Cliché HALM

Comment présenteriez-vous le camp de Gusen ?

En 1939, le camp de Gusen est créé pour éliminer les intellectuels polonais : selon Himmler, ceux qui ont la meilleure éducation doivent être exterminés, parce que le territoire de Pologne sera le nouvel espace de peuplement des Allemands. Les Polonais seront astreints aux travaux primaires (agriculture, carrières, industries) au service des Allemands. Parce que les Slaves sont « une race inférieure ».
Les Russes arrivés en novembre 1941 sont des prisonniers de guerre. Ceux qui survivent en mars 1942 sont gazés : c'est le premier gazage au zyclon B. D'autres transports suivent. Après les Polonais, ce sont les Russes qui comptent le plus grand nombre de victimes de Gusen.
Les Espagnols arrivent en 1940 (les premiers en août) et 1941. Pour les nazis, ce sont des communistes – à éliminer. Les résistants d'autres nations suivent.
Le camp de Gusen II a été créé le mars 9 mars 1944. En janvier 1944, un groupe de Polonais commence le travail de construction des baraques et de l'enceinte. Le camp était primitif : sans lavabo, seulement un point d'eau pour 20 000 détenus.
Les détenus de Gusen II ont travaillé dans les galeries de St. Georgen. En août 1942, les généraux de la Luftwaffe réclamaient la production d'un nouvel avion à réaction, dont Hitler ne voyait pas l'utilité, convaincu que les avions ennemis n'avaient pas accès au ciel du Reich. Mais deux années plus tard, il y a un besoin urgent de ces avions. Les caves d'une brasserie donnent aux SS l'idée de construire un atelier souterrain de fabrication d'avions. Ce restaurant, les SS le connaissaient bien parce qu'en 1939 des Polonais et des prêtres autrichiens avaient été forcés de travailler dans la carrière de sable derrière le village de St. Georgen. Les SS avaient donc la bière à volonté pendant le travail des détenus.

Les survivants de Gusen disent que ce camp était le pire, le plus primitif, le plus inhumain, le plus crasseux de tous ceux où ils sont passés.

LA MEMOIRE DE GUSEN

Pourquoi Gusen passe-t-il pour un « camp oublié » ?

Je ne vois pas de raison d'oublier les trois camps de Gusen. M. Langanke *[secrétaire général du Comité international]* m'a dit qu'en 1951, les survivants autrichiens de Mauthausen (Marsalek, Durmayer) et les Russes (occupant la rive nord du Danube) furent d'accord pour faire du camp de Mauthausen un musée, et abandonner les autres sites aux besoins de l'armée soviétique. D'où l'exploitation les carrières de Gusen, la vente des murailles du camp et des pierres. De retour chez eux, après avoir été prisonniers de guerre des Russes, les hommes du pays font le travail avec les soldats russes et les vieux.
Le terrain de Gusen II avait été pris par les SS sans contrat avec les paysans. Après la guerre, ceux-ci voulaient récupérer les terres confisquées, mais c'était impossible : la terre était dure, pleine de pierres et de béton. La décision fut prise de vendre pour y construire des maisons, après l'occupation russe. Sur l'emplacement de Gusen I, les fermiers ont reçu un petit dédommagement, ridiculement petit, mais les Russes disaient : propriété allemande, il faut racheter la terre. Les habitants ont été traités en vaincus par l'armée d'occupation soviétique.
Cette histoire, après la libération, était inconnue des historiens, et les camps de Gusen n'intéressaient pas, parce que les détenus y étaient des étrangers. C'est Mauthausen, le mémorial de notre résistance au nazis-

me. Et si Gusen était pour les détenus juifs comme une annexe d'Auschwitz, les historiens n'étaient pas prêts à évoquer une extermination des Juifs en Autriche même. Le résultat de toutes ces circonstances, c'est l'oubli de Gusen. Les habitants se sont débrouillés avec leur mémoire ; les survivants avec la leur. Les habitants nazis ou qui ont profité du nazisme ne veulent pas parler de tout ça. A leur retour d'Union soviétique, les prisonniers de guerre autrichiens n'ont rien à dire de l'époque nazie ; ils racontent plus volontiers l'histoire des crimes soviétiques.

Est-ce le retour de rescapés qui modifie cette chape de silence ?

Les déportés de Pologne, qui constituaient la majorité des détenus, ne pouvaient pas retourner à Gusen, à cause du « rideau de fer ». Des Espagnols viennent en 1961 : des photos l'attestent dans la chronique de l'école. Aussi des Italiens, et les Francais, mais les gens du village ne peuvent pas communiquer facilement avec eux. Puis c'est la construction du Mémorial de Gusen. L'architecte italien Belgiojoso, rescapé de Gusen I, fait des plans, les survivants collectent l'argent. L'inauguration a lieu en 1965 avec la participation d'un petit nombre d'habitants de Langenstein, de la paroisse St. Georgen, les élèves de l'école.
Dans les années1980, des étudiants-chercheurs enquêtent auprès de la population.
En 1989, Rudi Haunschmied *[un ancien élève]* écrit un chapitre « Mémoire » pour le livre sur le 300e anniversaire des droits spéciaux du marché de St Georgen. Les habitants sont très troublés. Pour les historiens autrichiens, Gusen n'est qu'un petit camp annexe.
En novembre 1994, la paroisse organise une discussion avec les vieux : « Ecoutez leur témoignage ». L'historien Bertrand Perz à Langenstein, salle de la paroisse, fait une lecture concernant l'époque nazie.
Rudi Haunschmied m'a demandé de traduire et lire les témoignages de Français, mais j'avais trop oublié mon français. Mais on a pris conscience que la mémoire de Gusen est plutôt hors d'Autriche qu'en Autriche !
Le 5 mai 1995, a eu lieu à Gusen la première cérémonie internationale.

Où en est exactement, en février 2008, la procédure du recours en justice, déposée par les industriels Poschacher et Danner ?

L'administration de la « Protection des bâtiments culturels », au sein du Ministère des Affaires culturelles et de l'Education, a prolongé les discussions jusqu'en mars. Les compagnies Danner et Poschacher ne veulent pas entendre parler de protection culturelle. Les juristes, les historiens travaillent, discutent, écrivent. C'est à l'Etat de prendre position. Il y a des risques, parce que Poschacher et Danner peuvent soutenir que la protection culturelle est une entrave au développement économique.

LE PARCOURS DE MARTHA

Mais vous-même, comment en êtes-vous été arrivée à vous investir personnellement à ce point ?

Mon grand-père était prisonnier de la Gestapo à Vienne. Mon père était dans la Wehrmacht. Lorsque je suis arrivée de Vienne en 1971, je ne savais rien. Je me suis étonnée auprès des gens : le terrain n'était pas naturel, trop plat. Ils m'ont dit : c'était un camp. Quel camp ?
Et puis ce sont mes élèves qui m'ont poussée, avec leur curiosité et leurs trouvailles : « dans les caves, on a trouvé des armes » ; et ils posaient des questions aux personnes âgées.
J'ai aussi commis une erreur : je croyais que les habitants n'avaient jamais été nazis. Je les défendais, contre le Dr Perz, contre les attaques durant l'affaire Waldheim. Et puis, dans les livres, j'ai compris que l'Autriche était atteinte d'une grave maladie : faire du carnaval avec l'Histoire, se masquer la vérité – nous sommes innocents, victimes de l'agression de Hitler…
Tous les hommes savaient la vérité sur Gusen. Les femmes, elles, ont été des victimes, des SS, puis des soldats russes.

Mais de là à devenir une militante de la mémoire… ?

Militante ? Non, pas à mon âge. Mais je suis quelqu'un qui réfléchit. Je vois le temps qui passe et je dis qu'il faut écouter les survivants.
Mes étudiants me disaient : vous connaissez un peu de français, il faut traduire ! Je suis l'historienne dans notre école. Je suis très intéressée par les recherches. Je connais la plupart des survivants qui sont revenus à Gusen. Ce sont des hommes très bons, comme les grands-pères. Mon amie Siegi Witzany et moi-même, nous disons : il faut écouter ! Il faut expliquer aux jeunes.

Comment êtes-vous perçue dans la petite société de Gusen-Sankt Georgen ?

L'intérêt est un peu moindre qu'il y a une dizaine d'années. Les gens connaissent notre position et les recherches que nous effectuons. Mais une partie de la population ne veut pas être bombardée d'informations contre les nazis. Pour le plus grand nombre, écouter la première fois, c'était suffisant.
Les peuples ne connaissent pas la vérité des camps. Est-il possible de célébrer l'Europe unie en trahissant le passé ? En Grèce, les vieilles femmes tournaient le dos quand les soldats allemands – et peut-être autrichiens – criaient et chantaient.

Compiègne Royallieu : inauguration du nouveau mémorial

Il aura donc fallu plus de soixante ans… Trois bâtiments conservés de la caserne de Royallieu, devenue camp d'internement entre 1941 et 1944, sont devenus un Mémorial. L'inauguration a eu lieu le 23 février 2008, à l'invitation de Philippe Marini, sénateur-maire de Compiègne, en présence de Christian Poncelet, président du Sénat, et d'Hamlaoui Mekachera, ancien ministre des Anciens combattants. Une foule nombreuse avait fait le déplacement, dont plusieurs dizaines de membres de notre Amicale, déportés, familles et amis.

Christian PONCELET, président du Sénat. Photo Amicale de Mauthausen

Avant les interventions des politiques (Ville, Département, Région), la mémoire vive de Royallieu avait été évoquée par Marie-José Chombart de Lauwe, présidente de la Fondation pour la mémoire de la déportation, François Perrot, président de l'UNADIF, Guy Ducoloné, président d'honneur de l'Association nationale Buchenwald-Dora.

Une « Symphonie mémoriale » commandée par la Ville de Compiègne au très jeune compositeur Jonathan Grimbert-Barré a été créée sous le chapiteau qui accueillait la cérémonie, interprétée avec puissance par un chœur de Compiègne et l'orchestre Col'legno.

Plusieurs rendez-vous antérieurs avaient éveillé l'attention autour de cet événement : deux Tables rondes, au Sénat, le 19 décembre dernier ; une visite du chantier proposée aux associations de mémoire, le 26 janvier, suivie d'une présentation à Beauvais, à l'invitation du président du Conseil général de l'Oise, de l'important ouvrage historique publié pour l'occasion.

C'est sans doute à Beauvais que la mémoire de Royallieu aura été la mieux honorée dans sa diversité : en présence des présidents de toutes les amicales de camp nommément invités, Marie-José Chombart de Lauwe, présidente de la Fondation pour la mémoire de la déportation, et Serge Klarsfeld, vice-président de la Fondation pour la mémoire de la Shoah, y évoquèrent les deux faces principales de l'internement à Compiègne. Les trois historiens co-auteurs du livre expliquèrent les caractéristiques de Royallieu, permettant de distinguer trois camps, selon les catégories d'internés et donc leur quotidien et leur devenir.

Au Sénat, Royallieu avait été évoqué surtout dans la continuité des camps d'internement depuis la fin du XIXe siècle, conçus pour contrôler des populations réputées « dangereuses » dans des circonstances historiques exceptionnelles. Les historiens présents, Denis Peschanski, Annette Becker, Anne Grynberg, Christian Delage, comme l'architecte-scénographe Jean-Jacques Raynaud, en charge de Royallieu, ou Jacques Fredj, directeur du Mémorial de la Shoah, n'avaient pas réagi au propos étonnant tenu sur Compiègne par une personnalité unanimement respectée, et venue saluer l'assemblée en qualité de sénateur : « je ne sais pas si on y a aussi interné des résistants »…

A Royallieu à l'inverse, ce 23 février pour l'inauguration, n'était plus représentée que la mémoire des internés résistants ! Ou presque. C'est seulement après *La Marseillaise* chantée par le chœur et qui explicitement clôturait la cérémonie officielle, que la parole fut donnée à … Michel Drucker – par ailleurs du petit noyau des invités d'honneur – qui évoqua avec dignité le souvenir de son père, interné quelques mois à Royallieu avant d'être transféré à Drancy.

Il nous faut aussi mentionner l'amertume ressentie par nombre d'anciens déportés qui, ayant tenu à être présents – ils étaient au plus quelques dizaines –, se trouvèrent relégués dans la foule des anonymes, pas même conviés à rejoindre les officiels pour le moment de recueillement devant le monument, précédant la visite d'inauguration qui elle aussi fut réservée au petit groupe des personnalités.

Comment interpréter, enfin, qu'une cérémonie d'hommage aux fusillés, ait été organisée, ce même jour, et semble-t-il, dans la hâte, au Mont-Valérien, à laquelle étaient présents le président de la République et le secrétaire d'Etat à la Défense chargé des anciens combattants ?

Mais l'essentiel est que le Mémorial existe. L'afflux de ceux qui ont honoré de leur présence les deux jours de rencontres, discours, tables rondes et visites qui ont marqué son inauguration, témoigne de l'importance que la mémoire de l'internement et de la déportation accorde à ce lieu, et augure bien de sa fréquentation à venir. Le nouveau musée fait appel aux outils les plus actuels et tire le meilleur parti de l'espace qu'il réinvestit. La publication qui accompagne l'événement est riche, claire et belle.

Daniel SIMON

Beate HUSSER, Jean-Pierre BESSE, Françoise LECLERE-ROSENZWEIG, *Frontstalag 122 - Compiègne-Royallieu - Un camp d'internement allemand dans l'Oise - 1941-1944.* Préface de Denis Peschanski.
Ed. Conseil Général de l'Oise/Archives départementales de l'Oise, Beauvais, 2008. 200 p., 15 €.

Les Archives départementales de l'Oise, sous la direction de Bruno Ricard, viennent de publier l'ouvrage de référence tant attendu sur l'histoire du camp de Compiègne. Le livre a été présenté lors du colloque de Beauvais, organisé par le Conseil général de l'Oise, en avant-première de l'inauguration du Mémorial de Royallieu, le 23 février dernier. Il est le fruit d'un travail de plusieurs années effectué par trois historiens-chercheurs sur les archives allemandes, françaises, locales, les archives de la Croix-Rouge, et aussi sur les témoignages des déportés qui sont passés par Compiègne, les archives allemandes du camp ayant été détruites par les Allemands à leur départ.
Ce livre est une leçon d'histoire, celle de la convergence mémorielle qui rétablit la vérité de Compiègne dans sa totalité et donc remet en lumière tous les oubliés de la mémoire.

Instrument de la politique de répression nazie et du dispositif de déportation vers l'est, le camp de Royallieu est le seul camp en France (avec Drancy et Romainville) créé par l'administration nazie. Il était géré par l'administration allemande et surveillé par les soldats de la Wehrmacht.

Plus de 50 000 «ennemis du Reich», résistants, militants syndicaux et politiques, mais aussi civils raflés, Juifs et ressortissants étrangers, y ont été internés de juin 1941 à août 1944, en transit vers les camps de concentration allemands : Auschwitz, Buchenwald, Dachau, Neuengamme, Ravensbrück, Sachsenhausen et Mauthausen.

Les arrivées successives dans les trois sous-camps distinguent une population diversifiée et trois catégories de détenus soumis à des régimes différents :

Le 9 juin 1940, l'armée allemande occupe la région et utilise le camp militaire de Royallieu en tant camp de prisonniers de guerre, militaires français et britanniques, qui seront envoyés ensuite dans les camps de prisonniers en Allemagne.

Le 26 janvier dernier, lors d'une visite du chantier du mémorial de Compiègne, Marie-Jo CHOMBART de LAUWE et Alain BLANCHARD, Vice-Président du Conseil général de l'Oise (à sa gauche), se recueillent. Photo Amicale de Mauthausen

Compiègne Royallieu : inauguration du nouveau mémorial

Avec l'entrée en guerre de l'Allemagne contre l'URSS, en juin 1941 : les casernes sont à nouveau utilisées comme camp de détention de la police allemande : placé sous l'autorité de la Wehrmacht. pour appliquer la nouvelle politique de répression allemande contre « les éléments judéo-bolchéviques » et de déportation à l'est pour travaux forcés. Près de 1600 personnes, arrivent à Royallieu en août 1941, suivies en octobre d'une deuxième vaque d'arrestation. Ils sont internés dans le camp A dit « le camp des Français », avec des Belges, des Italiens, et rassemble des politiques, des résistants, des réfractaires au STO, en provenance des prisons ou des camps d'internement ou d' « hébergement » de la France entière. Ils seront tous déportés dans les camps de concentration allemands.

Un premier convoi de 1043 juifs (300 en provenance de Drancy et 700 en provenance de Paris, raflés le 12 décembre 1941) est interné dans le camp C, « le camp des Juifs », les plus maltraités : raflés ou arrêtés, certains d'entre eux étaient internés au titre de résistants-communistes juifs. Ils furent tous déportés à Auschwitz.

24 janvier 1943 : arrivée de 1640 personnes en provenance de Marseille arrêtées dans la rafle du quartier du Vieux port qui sera détruit par les autorités allemandes, principalement des Juifs d'Afrique du Nord.

Après le 11 décembre 1942, (date de l'entrée en guerre des USA), arrivent 104 citoyens américains, suivis par des ressortissants de pays d'Amérique du Sud (Cuba, Brésil, Pérou, Mexique,...) résidents en France. « Internés civils étrangers », ils sont regroupés dans le camp B, qu'ils ne quitteront pas ; ils resteront « sous la protection » de la Croix-Rouge jusqu'en août 1944.

Chaque jour des convois arrivent de toute la France. Ils restent en transit des durées variables, avant d'être envoyés dans les camps. Les 959 femmes internées, des résistantes arrêtées, en provenance des prisons françaises, sont expédiées le 31 janvier 1944 à Ravensbrück. Certaines d'entre elles seront transférées ensuite à Mauthausen.

40 convois, soit près de 40 000 déportés, traverseront à pied la ville de Compiègne pour atteindre la gare d'où ils partiront en wagon de marchandises vers les camps en Allemagne, pour le grand voyage. Le premier train de déportés quittant Compiègne emportera 1112 Juifs à destination d'Auschwitz, le 27 mars 1942, suivi d'un deuxième , le 5 juin, avec un millier de personnes.

Le 6 juillet 1942 : le 3e convoi, dit des 45 000, emportera 1175 personnes, politiques, communistes et syndicalistes. Puis les convois se succèderont jusqu'au « dernier train pour Buchenwald » qui part, en dépit des accords avec la Croix-Rouge, le 17 août 1944 avec 1249 hommes.

Caroline ULMANN

(et lire page 16 : Le Mémorial du wagon de la déportation)

Les convois pour Mauthausen

16 avril 1943 : 994 hommes (483 survivants)

20 avril 1943 : 997 hommes (517 survivants)

22 mars 1944 : 1218 hommes (534 survivants)

6 avril 1944 : 1489 hommes (667 survivants)

Royallieu dans la mémoire de l'Amicale

Dès 1971 :
Le Bulletin (n° 153) relaie « un appel fervent » du Comité d'érection du monument de Royallieu. Le Bureau de l'Amicale vote une contribution de l'Amicale et lance une souscription.

En mars 1994 :
Pierre Saint Macary évoque, dans un beau texte en Une du Bulletin (n° 258) la mémoire paradoxale que les rescapés des camps ont conservée de Compiègne :

« Loin des policiers et des interrogatoires, (…) loin des dangers de la torture et de la trahison (…), vivre à Compiègne, c'est (…) faire du sport, accéder à des lieux de culte, se réunir avec les amis retrouvés, (…) nouer des contacts avec des hommes qu'on ignorait et qu'on aurait toujours ignorés, c'est découvrir la richesse et la diversité du monde des résistants et des otages, (…), c'est discourir sans fin, refaire la France et le monde, dans une sorte d'ivresse de liberté et de fraternité, en décrivant sans relâche la promenade circulaire au centre du camp. Vivre à Compiègne, cela peut ressembler au bonheur. Mais un bonheur si précaire et si fragile… car il fallait partir de Compiègne. (…) Ce futur, qui aurait pu l'imaginer ? »

1er - 2 octobre 1994 :
Le congrès de l'Amicale est accueilli à Compiègne par le sénateur-maire, Philippe Marini, le député et président du Conseil Général de l'Oise, et par le député et président du Conseil régional de Picardie.

Le Bulletin (n° 260) brosse l'histoire de la ville elle-même et évoque les *« 54 000 hommes et femmes (…), résistants de tous les mouvements, de tous les réseaux, victimes des rafles, otages »,* ayant transité par Compiègne-Royallieu.

La deuxième journée du congrès est marquée par une cérémonie émouvante à la stèle du dernier train.

Au monument de Royallieu, Pierre Saint Macary conclut son allocution en réaffirmant que l'Amicale entend *« œuvrer pour que, en ce lieu même, le souvenir de la Déportation trouve un mémorial à sa mesure ».*

Marion BENECH

Page de gauche : le 26 janvier dernier, un groupe d'une dizaine de personnes représentaient l'Amicale. On reconnaît au premier plan Marion BENECH et Daniel SIMON. Photo Amicale de Mauthausen

Pour la police aussi, il y a devoir de mémoire

Jean Courcier (Gusen, mle 62208) nous relate la visite effectuée par un groupe de quarante élèves de l'Ecole de police de Saint-Malo, en stage au lycée Alphonse Pelé de Dol-de-Bretagne, sur le site de l'exécution des 40 otages de Chateaubriant (22 octobre 1941).

Elève de ce lycée en 1936, notre ami avait été convié à accompagner ce voyage d'une journée. Encadré par deux professeurs, le groupe a été accueilli par Eliane Mange, conservatrice du musée et Joël Busson, président de l'Amicale de Chateaubriant pour la Loire-Atlantique. Chaque élève était muni d'un solide dossier pédagogique.

Les années de lutte du monde ouvrier depuis 1934, le contexte politique de l'époque ont été évoqués par un film.

L'après-midi eut lieu la visite de la Sablière, lieu d'exécution des 27 otages.

Espérant que « la mémoire protège l'avenir », Jean Courcier se félicite que ce lieu soit désormais « inscrit dans la mémoire des futurs policiers et policières de l'école de polie malouine ». Il conclut en soulignant que « leurs aînés policiers n'ont pas eu une place d'honneur durant les quatre années de l'occupation nazie… ».

Ces réflexions rejoignent celles que, sur le site internet *Rue89.com*, **Maurice Rajfus**[1] exprime en réaction à la décision récente du président de la République concernant l'enseignement de la « shoah » à l'école élémentaire. Il écrit : plus que de jeunes enfants, « les policiers et les gendarmes de la République pourraient tirer grand profit de l'étude des périodes noires de notre histoire, et des missions dont les forces de l'ordre étaient investies, de l'été 1940 à l'été 1944 ».

Bien sûr, souligne l'écrivain, « le temps de la barbarie nazie est heureusement révolu ». Toutefois, juge-t-il, « de tels rappels à l'Histoire seraient tout à fait salutaires, en un temps où (…) les fonctionnaires d'autorité de la République ne se risquent jamais à transgresser des ordres qui ne sont en rien compatibles avec les traditions humanitaires du pays des droits de l'homme. »

(1) Ecrivain, arrêté par des policiers français le 16 juillet 1942 lors de la rafle du Vel'd'Hiv. Appelé à témoigner au procès Papon.

Livres, films, ...

Marion BENECH et Daniel SIMON

Livres

Montse ARMENGOU, Ricard BELIS, *El convoy de los 927.* Ed. Plaza Janes, 377 p. 20 €. (voir p.6)

Beate HUSSER, Jean-Pierre BESSE, Françoise LECLERE-ROSENZWZEIG, *Frontstalag 122. Compiègne-Royallieu. Un camp d'internement allemand dans l'Oise 1941-1944.* Préface de D. Peschanski. Publication Département de l'Oise / Archives départementales de l'Oise, 2008. 200 p., 15 €. (voir p.11)

Léo KLEIN, *Le singulier destin d'un enfant de Tarnow*. Récit. CAN-AM Editions, 2007. 250 p.
Chaque témoignage de rescapé importe, et ce livre, comme beaucoup d'autres, doit d'exister à l'affectueuse conjuration de la famille et des amis. Il raconte le parcours hors du commun d'un jeune Juif de Tarnow, pris avec les siens dans la tourmente, de ghettos polonais en camps de travail forcé. Arrivé à Mauthausen le 10 août 1944, Léo Klein est envoyé au **kommando de Saint-Valentin**, sur lequel nous avons peu de témoignages. Libéré à Ebensee, l'auteur reste encore plus de deux ans dans la région de Bad Ischl, et cette partie du parcours n'est pas le moindre intérêt du livre. La vie en France, depuis 1947 (dans le nord, puis à Paris) n'a pas tari « la colère » de Léo, d'avoir connu tant de spoliations.

Dany BAZ, *Ni oubli ni pardon. Au cœur de la traque du dernier nazi.* Grasset, 2007. 318 p., 16,90 €.
L'auteur, pilote dans l'armée israélienne, a rejoint dans les années 80 une organisation clandestine américaine, « La Chouette », qui traque les criminels nazis réfugiés sur le continent américain. Le livre assure qu'Haribert Heim, médecin spécialiste des injections mortelles, connu pour sa cruauté exceptionnelle et qui sévit à Mauthausen en 1941, a été capturé et exécuté en 1982. Les péripéties et le ton d'un roman d'espionnage – et un témoignage qui paraît clore l'affaire Heim.
Mais le journal *Courrier international* (n° 904, 28 février 2008) cite longuement une enquête parue récemment dans le journal britannique *The Guardian*. Le Centre Simon-Wiesenthal a relancé la chasse aux criminels du IIIe Reich. Selon Efraîm Zuroff, qui a pris la suite de S. Wiesenthal, « tout porte à croire que Heim est encore en vie ». En Argentine, c'est à San Carlos de Bariloche, aux allures de station de ski à l'architecture alpine, que se serait concentrée la traque d'un homme âgé aujourd'hui de 93 ans.

Roger GOUFFAULT, *Quand l'homme sera-t-il humain ?* Brive, Ecritures, 2007. 160 p. 20 €
Deuxième édition, revue et modifiée de ce témoignage paru en 2003 (voir Bulletin n° 296)

Films

Stefan RUZOWITSKY, *Les faussaires.*

Production germano-autrichienne, 2007. L'histoire vraie d'un faussaire professionnel dans les années folles : Salomon Sorowitch est un opportuniste. Arrêté en 1936, déporté à Mauthausen en 1939, il est transféré au camp de Sachsenhausen en 1944.

Adolf Burger, typographe dans une imprimerie communiste, fabriquait de faux certificats de baptême pour sauver des camarades juifs de la déportation. Idéaliste, il a un parcours différent : arrêté à Bratislava en 1942, il est déporté à Auswitch-Birkeneau avant d'être renvoyé à Sachsenhausen.

Car les nazis attendent d'eux – ce qui leur permettra de survivre – qu'ils mettent leur talent et leur expérience au service de l'opération Bernhard, dont le but est de provoquer l'effondrement des cours des devises afin d'affaiblir l'économie des alliés.

Ce film propose une reconstitution convaincante de cette affaire fameuse. L'opposition des deux caractères ne manque pas d'intérêt. Mais le message est par trop appuyé et la réalisation conventionnelle.

Jean-Paul SALOME, *Les femmes de l'ombre.* 2008.

La constitution d'un commando de résistantes travaillant pour les Britanniques et chargées d'une mission périlleuse en Normandie.

La sortie en salle de ce film, début mars, a été largement médiatisée. C'est ainsi que de beaux portraits de Résistantes peu connues ont été publiés – entre l'ordinaire moisson d'images et de prétendues indiscrétions *people* – par l'hebdomadaire *VSD* (n° 1592, 27 février-4 mars 2008), parmi lesquels celui de notre amie « Gisèle Guillemot-Togni, résistante communiste, déportée à Ravensbrück » et Mauthausen. La surprise n'était pas moins grande, le samedi 1er mars sur France 2, vers 23h30 : sur le plateau coloré de Laurent Ruquier, entre les habituels papotages enjoués de *« On n'est pas couchés »*, c'est Gisèle qui fait son entrée et raconte son parcours, sans se laisser troubler par l'ambiance… Pour *VSD*, elle évoquait en ces termes ses interventions dans les écoles : « ça me casse les pieds, mais je le fais quand même. Je me dis que je peux inciter les jeunes à se battre quand il le faut ».

J'ai lu pour vous ...

Louis BUTON et Pierrette SAEZ

Mémoire vivante – décembre 2007, n° 55
« Les opérations de tueries mobiles et les centres de mise à mort dans l'extermination des juifs d'Europe ».
Yves Lescure a préparé un dossier copieux et riche sur ce sujet complexe et douloureux. « Mémoire vivante » met à la disposition de ses lecteurs quelques clés et quelques données de référence, leur laissant le soin d'approfondir la question s'ils le souhaitent » (une bibliographie est fournie).

ONAC Info – décembre 2007, n° 38
Esprit de renouveau qui souffle sur la collecte du Bleuet et avec la multiplication d'événements partout en France et à l'Etranger.

Chemins de la mémoire – novembre 2007
Le dossier « Leclerc – les circonstances d'une mort tragique » mérite une lecture attentive. Le 28 novembre 1947, l'avion s'écrase dans le désert de Colomb Béchar en Algérie. Que s'est-il passé ? Enquêtes, conjectures et controverses rendent la vérité difficile à établir, sans compter les rumeurs qui se propagent sur un véritable attentat.

Chemins de la mémoire – décembre 2007
Pour notre culture historique, il faut lire ce numéro des *Chemins de la Mémoire*, deux articles surtout « Des Indes aux tranchées des Flandres et d'Artois en 1914 » et l'action d'Elisabeth Eidenbenz qui en faveur des réfugiés espagnols démunis et qui a ouvert sa maison pendant l'occupation aux femmes juives et tsiganes…
Evocation de Georges Guynemer, soldat emblématique, disparu en combat aérien en 1917, glorifié au Panthéon.

La Lettre de la Fondation de la Résistance – décembre 2007, n° 51
Le contenu de cette brochure vise à fournir les connaissances de base, conseils méthodologiques et pistes de réflexion aux élèves participant au Concours et aux enseignants. Le thème du Concours est « l'aide aux personnes persécutées et pourchassées en France pendant la seconde guerre mondiale : une forme de résistance ».
Les fiches portent sur :
«. les groupes et catégories persécutés et pourchassés
. l'action des organisations de Résistance »
. les formes d'aide
Dans cette lettre, la mémoire du Père Jacques d'Avon est évoquée – personnalité exceptionnelle célèbre depuis le film de Louis Malle *Au revoir les enfants*. Jean Gavard écrit « son érudition me captivait. Il me faisait sortir du camp pendant quelques minutes. Jamais, il ne m'a parlé de religion. J'ai réalisé qu'il pratiquait le principe de l'Evangile…Il fit partie de la résistance à Gusen ».

Nunca más ! *[Amical de Mauthausen y otros campos]* – n° 27, décembre 2007
La sentence du « Tribunal Constitucional » (Espagne) dépénalise la négation de l'Holocauste !
Le 7 novembre dernier, le « Tribunal Constitucional » s'est prononcé sur l'appel d'inconstitutionnalité présenté par M. Pedro Varela Geiss, propriétaire du plus grand centre de distribution de propagande xénophobe et nazie d'Europe et d'Amérique du Sud, à la suite de la sentence qui l'a condamné à 5 ans de prison, en 1998, en application des articles 607.2 et 510.1 du Code Pénal. La nouvelle sentence, en se fondant sur le droit à la liberté d'expression, déclare inconstitutionnelle et nulle la négation de l'Holocauste, alors qu'elle maintient la peine pour sa justification.
Le Code pénal espagnol contenait le délit de négation de l'Holocauste. A partir de maintenant, la voie est ouverte à l'expression de toute négation, fait extrêmement sérieux. « L'Amical » (de Barcelone) est en train de réfléchir, avec d'autres associations, aux actions à engager.

Exposition « Images et Mémoires de Mauthausen » (version française : *La part visible des camps*)
Le 23 novembre dernier a eu lieu l'inauguration de l'exposition, dans le Centre Culturel Auditorium Mariana Pineda de la Ville de Velilla de San Antonio (Madrid), sous la présidence de Madame le Maire Maria Dolores Agudo, en présence de Madame Gregoria Batalla, Conseillère de la Culture, et Concha Díaz, déléguée de l'Amical à Madrid avec une représentation significative de ses adhérents de Madrid, de journalistes de différents milieux et d'un public nombreux.

L'ombre du camp

Ce document poursuit la série commencée avec Ebensee, Gusen, Melk, Hartheim, destinée à faciliter la visite des sites lorsqu'on ne dispose pas de repères précis et surtout sans y être guidé par un déporté. Chaque dépliant fournit donc successivement des données topographiques, historiques et mémorielles (le devenir du site depuis 1945 et les gestes de mémoire accomplis, en particulier localement).

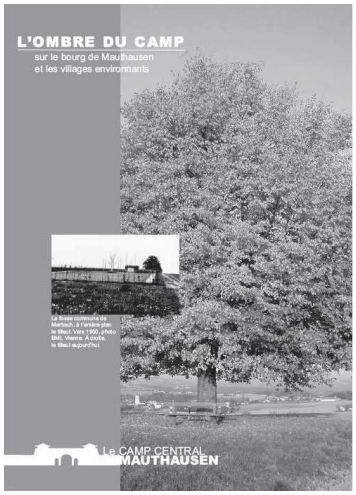

L'ombre du camp inaugure une série qui sera consacrée au camp central de Mauthausen. Disponible à l'Amicale : 4 €

A Compiègne, un wagon de la déportation

Il reste encore à signifier le départ vers l'Est : la déportation vers les camps situés en territoire allemand ou polonais, le système « concentrationnaire » proprement dit, conçu, en vérité, pour exterminer, par le travail, les brutalités, ou dès l'arrivée. Cette dimension essentielle de la mémoire de Royallieu, camp de transit, camp-leurre, devrait trouver ses repères en 2009 : par la création d'un Mémorial sur le site de la gare SNCF de Compiègne-Margny lès Compiègne, et la matérialisation du chemin conduisant du camp d'internement vers la gare – parcours emprunté à pied par plus de 40000 hommes, de 1941 à 1944.

Une association a été créée en 2003 pour la réalisation de cet objectif. Elle a obtenu le soutien des pouvoirs publics (Etat et collectivités locales) et de la SNCF. Deux wagons de marchandises (dont un d'époque, cédé par un collectionneur) sont au centre du projet muséographique en cours de réalisation.

De nombreuses personnalités, anciens déportés et responsables d'associations de mémoire, sont membres d'honneur de l'association, dont voici les coordonnées : Association « Mémorial du wagon de la Déportation » - Pour tous renseignements et adhésions, contacter le Secrétaire général :

Gérard BOCQUERY,
1 square du général Guillaume Appt 1202
60200 COMPIEGNE
gerard.bocquery@utc.fr

Brèves

Mémorial de la Déportation

Le Mémorial de la Déportation, dans l'Ile de la Cité (Paris), est désormais classé Monument historique. Inauguré en 1962 par le Général de Gaulle, président de la République, ce mémorial est le premier qui, à Paris, ait porté témoignage du système concentrationnaire nazi. Remarquablement situé à la pointe est de l'île, à la fois discret et sobre mais doué d'une grande éloquence, il est caractérisé par son intention globalisante, et évoque les noms des grands camps nazis.

C'est cette même démarche qu'assume aujourd'hui la Fondation pour la mémoire de la déportation. Contestant cette vision globale, dans les dernières décennies a émergé la mémoire spécifique de la Shoah - dont le Mémorial est situé à quelques pas, dans le 4e arrondissement, sur le lieu qui fut le Centre de Documentation juive contemporaine. Cette proximité offre d'accomplir, dans un petit périmètre, deux gestes complémentaires.

Le calendrier des commémorations nationales examiné par la Commission André KASPI

Le 13 décembre 2007 s'est réunie pour la première fois, à la demande de M. Alain Marleix, secrétaire d'Etat à la défense, la commission chargée de réfléchir à l'avenir et à la « modernisation » des commémorations et célébrations publiques – et qui doit rendre son rapport avant l'été. Elle est présidée par l'historien André Kaspi et composée d'universitaires et d' « experts » (des journalistes surtout).

En 1975, l'Amicale avait fait paraître (Bulletin n° 177) une lettre de Geneviève De Gaulle Anthonioz adressée au Président de la République afin de protester contre l'annonce de la suppression de la célébration officielle du 8 mai. Décision sans lendemain – jusqu'aujourd'hui… Mais la Journée de la déportation est peut-être aussi en ligne de mire.

Dans l'actuelle commission, aucune Fondation, Fédération, Amicale ou Association de mémoire n'est représentée. Par contre, il est bien précisé que la commission peut auditionner « toute personne susceptible d'éclairer ses travaux ». Nous considérons notre amie Marie-José Chombart de Lauwe, présidente de la FMD, comme notre porte-parole naturelle, et faisons confiance à sa force de conviction – si elle est conviée à s'exprimer.

Il serait inimaginable que le calendrier du souvenir de la Seconde guerre mondiale, en ses diverses dimensions, soit bousculé par une prétendue « modernisation ». Il serait impensable que les enjeux de mémoire de la déportation ne soient pas pris en compte par la commission.

La sépulture de Francisco Boix

La vigilance de notre Amicale a permis de remporter un combat contre les objections et les embûches conjuguées de la nouvelle loi de 2006 et l'administration des cimetières parisiens.

Nos courriers et surtout les démarches obstinées de quelques amis ont enfin permis d'officialiser le renouvellement, au cimetière de Thiais, de la concession funéraire de Francisco Boix, mort en 1951.

Merci à Alexandre Vernizo, Pierrette Saez, Rosita Sterquel, Marion Benech, Pierre Daix, Jacques Henriet, Madeleine Didelet. La fraternité de l'Amicale française avec les Espagnols de Mauthausen n'est pas un vain mot.

Statuts de l'Amicale

AMICALE DE MAUTHAUSEN
Déportés, familles et amis

Article 1 – Constitution

Il est constitué une association sous la dénomination « Amicale nationale française de Mauthausen et ses kommandos - déportés, familles et amis » ou, par abréviation, « Amicale de Mauthausen ».

Elle regroupe les titulaires du statut de déporté résistant, politique ou arrêté par mesure de répression, qui ont séjourné au camp de concentration de Mauthausen et dans ses kommandos.

Peuvent également adhérer à l'Amicale les membres des familles des anciens déportés de Mauthausen et ses kommandos à l'encontre desquels aucun acte de collaboration ne peut être reconnu.

Des tiers peuvent en outre être admis comme membres sous la même condition, dans les formes prévues à l'article 4 ci-dessous.

L'Association ainsi constituée est régie par la loi 1901.

Article 2 – Buts

L'association a pour but :

2-1 : d'honorer la mémoire des déportés assassinés à Mauthausen, dans ses kommandos et au centre d'extermination du château d'Hartheim.

2-2 : d'aider à découvrir et châtier leurs bourreaux et leurs complices tant en France qu'à l'étranger.

2-3 : d'aider les déportés et leurs familles : en leur offrant une aide au moins morale ; en intervenant auprès des pouvoirs publics pour assurer le respect et la défense de leurs droits ; en aidant les familles à retrouver le parcours de leurs parents disparus pendant leur déportation.

2-4 : de participer par son expertise à la formation civique de toutes les générations et en particulier des jeunes, en leur rappelant, par les moyens de communication les plus appropriés : les actes de barbarie dont se sont rendus coupables les nazis et leurs complices ; le martyre de ceux qui sont morts pour défendre l'Honneur et la Liberté de la France et la dignité humaine ; le danger d'idéologies et démarches pseudo-scientifiques aboutissant à nier le droit à la vie, à la dignité et à la liberté auquel a droit tout être humain.

2-5 : de collecter le plus grand nombre de témoignages des victimes de la déportation.

2-6 : de veiller sans faillir à la conservation des lieux de mémoire et pour cela d'entretenir des relations étroites avec les autorités autrichiennes et les représentants des associations et comités internationaux, nationaux, régionaux et locaux concernés.

2-7 : de réfuter et poursuivre les auteurs de thèses négationnistes.

2-8 : d'agir de toutes ses forces contre l'existence de camps de concentration existant dans le monde quels que soient le pays concerné et la nature du régime en place.

Article 3 – Limites

L'Amicale s'interdit directement toute activité politique, économique ou confessionnelle.

Article 4 – Adhésions

4-1 : Tous les anciens déportés visés à l'article premier peuvent adhérer à l'Amicale sous condition : que l'adhérent réponde aux conditions énumérées au paragraphe 1 de l'article premier ; que l'attitude de l'adhérent au camp et dans ses kommandos ait été conforme à l'honneur français et qu'il n'ait pas participé à la répression et à la barbarie nazie.

4-2 : Les conjoints, collatéraux ou descendants des déportés visés à l'article 1 peuvent adhérer à l'Amicale sous la condition prévue au paragraphe 3 de l'article premier ci-dessus.

4-3 : L'Amicale peut admettre des personnes sans lien de parenté avec les déportés visés à l'article premier, s'ils répondent à la même condition. Les candidats devront être présentés par deux parrains ou marraines membres de droit de l'Amicale. Le président consultera le bureau des vice-présidents qui fera connaître ses recommandations. Leur admission sera ensuite décidée par le bureau de l'Amicale à la majorité des deux tiers, le président disposera d'un droit de veto.

4-4 : Les adhérents s'engagent à respecter tout particulièrement les articles 2 & 3 des présents statuts et à ne pas utiliser les archives de l'Amicale (lieux de mémoire, documents, bibliothèque, photographies, écrits et témoignages, relations internationales, etc.) à des fins ou à des travaux personnels. Si certains travaux devaient être réalisés par eux, ils seraient soumis à l'accord préalable de l'Amicale en la personne de son président (ou sa présidente) validé par son bureau.

Article 5 – Bienfaiteurs

L'Amicale accepte en qualité de membres bienfaiteurs des personnes désireuses de montrer d'une manière effective l'intérêt qu'elles portent aux anciens déportés de Mauthausen et à leur mémoire.

Ils peuvent être invités aux assemblées générales de l'Amicale mais ne peuvent ni voter ni faire partie du conseil d'administration. (A)

Article 6 – Membres honoraires

Le conseil d'administration peut conférer le titre de membre honoraire aux personnes qui auront rendu des services signalés à l'Amicale. Comme aux personnes de l'article 5 la clause (A) peut s'appliquer.

Article 7 – Révocation du conseil

La qualité de membre se perd :

7-1 : par la démission ;

7-2 : par la radiation prononcée pour motifs graves par le conseil d'administration à la majorité des deux tiers. Appel de cette décision peut être porté devant l'assemblée générale. Des divergences d'origine politique ne peuvent pas être retenues sauf si elles s'opposent aux buts de l'Amicale tels qu'ils sont définis à l'article 2.

Article 8 – Siège social

L'Amicale a son siège social au 31 boulevard Saint Germain, 75005 Paris. Le siège social pourra être transféré à toute autre adresse par simple décision du conseil d'administration.

Article 9 – Champ d'action

L'Amicale étend son action dans toute la France comme à l'étranger. Elle peut désigner des délégués chargés d'établir des liaisons souhaitables entre son bureau et des instances nationales ou locales. Elle adhère au Comité international de Mauthausen sur décision du conseil d'administration.

Article 10 – Activité

Le bureau propose au conseil d'administration le fonctionnement de commissions compétentes sur un secteur déterminé.

Article 11 – Ressources

Les ressources de l'Amicale proviennent : des cotisations des adhérents et des membres bienfaiteurs dont les montants sont décidés par le conseil d'administration ; des dons et libéralités des adhérents, membres bienfaiteurs ou de toutes autres personnes physiques ou morales ; la rémunération d'actions de formation ou de conseil ; des subventions qui pourront être attribuées.

Article 12 – Administration

12-1 : L'Amicale est administrée par un conseil d'administration élu à la majorité simple par l'assemblée générale.

Le conseil d'administration réuni spécialement à cet effet prend acte de l'élection d'un collège de vice-présidents, tous anciens déportés ou veuves de déportés, choisis parmi ses membres et élus par leurs pairs. Il élit ensuite parmi ses membres, à la majorité simple, son président.

12-2 : Le président constitue son bureau responsable devant lui.

Il choisit les membres du bureau parmi les adhérents élus au conseil d'administration. Le bureau est composé : d'un président délégué ou d'un vice-président délégué, éventuellement à certaines fonctions - précisées par le bureau sur proposition du président, d'un secrétaire général assisté d'un ou deux secrétaires-adjoints, d'un trésorier assisté d'un trésorier-adjoint, d'administrateurs en nombre facultatif et membres du bureau, responsables d'activités ou adjoints des précédents.

12-3 : En outre, le président pourra se faire assister par des consultants, si possible bénévoles, qui pourront être recrutés en dehors du conseil d'administration.

12-4 : Le président présente son bureau au conseil d'administration qui valide sa proposition.

Tous les membres du bureau sont bénévoles et sont rééligibles.

L'assemblée générale élit une commission de contrôle financier composée de trois membres au moins choisis en dehors du conseil d'administration.

Le bureau bénéficie des services d'un(e) ou deux secrétaires rémunéré(e)s par l'Amicale et placées sous l'autorité du président et du secrétaire général.

Article 13 – Réunions du conseil

Le conseil d'administration se réunit sur convocation de son président et aussi souvent que les circonstances l'exigent et au moins 3 fois entre deux assemblées générales.

Tout membre du conseil d'administration, à l'exception des membres du collège des vice-présidents, qui a été absent à 3 conseils consécutifs hormis cas de force majeure, sera considéré comme étant démissionnaire.

Les membres du conseil d'administration – dûment empêchés – peuvent se faire représenter aux réunions en donnant un pouvoir à un administrateur.

Un administrateur ne peut être porteur que d'un seul pouvoir pour les votes au conseil d'administration.

Le quorum (50% des administrateurs présents et représentés + 1) doit être atteint pour toute décision demandant un vote. Les décisions sont prises à la majorité des voix. En cas de partage, la voix du président est prépondérante.

Article 14 – Réunions du bureau

Le président réunira à intervalles réguliers le bureau.
Il réunira également régulièrement un bureau restreint et exécutif qui rendra compte de son travail en réunion plénière du bureau qui validera des décisions prises.

Article 15 – Délégations

L'Amicale est représentée en justice et dans tous les actes de la vie civile par son président. Le président peut constituer des mandataires spéciaux, membres du bureau et leur déléguer tout ou partie de ses pouvoirs.

Article 16 – Composition de l'assemblée générale

L'assemblée générale est composée des adhérents en règle avec les statuts et pouvant se rendre au lieu fixé pour l'assemblée générale.

Chaque adhérent ne peut disposer que d'une seule voix.

Chaque adhérent ne peut disposer, en outre, que de trois pouvoirs remis, signés et datés par des adhérents en règle avec les statuts et à jour de leurs cotisations. L'assemblée générale se réunit une fois tous les deux ans sur convocation du conseil d'administration.

Les assemblées générales extraordinaires peuvent être réunies sur convocation du conseil d'administration ou sur demande formulée par les 2/3 au moins des membres du bureau. Les convocations seront envoyées au moins trois semaines avant la date fixée pour l'assemblée générale extraordinaire.

Toute question qu'un membre adhérent désirera voir inscrire à l'ordre du jour, devra être adressée au président au moins 15 jours avant la date fixée pour la réunion de l'assemblée générale.

Article 17 – Ordre du jour

L'ordre du jour et la date de convocation de l'assemblée générale sont fixés par le conseil d'administration.

L'assemblée ne peut délibérer que sur les questions portées à l'ordre du jour. Ses décisions sont acquises à la majorité simple des voix des membres présents ou représentés à l'exception de celles réclamant la majorité des deux tiers.

Article 18 – Bureau de l'assemblée générale

Le bureau de l'assemblée générale est celui du conseil d'administration.

Carnet de l'Amicale

Fernande SIMON et Ildiko PUSZTAI

Article 19 – Rapport annuel

Le rapport annuel et les comptes sont publiés chaque année dans le bulletin adressé à tous les adhérents.

Article 20 – Règlement intérieur

Le bureau jugera opportun ou non d'élaborer un règlement intérieur.

Article 21 – Modification des statuts

Les statuts ne peuvent être modifiés que par une assemblée générale extraordinaire, convoquée spécialement à cet effet ou lors d'un congrès de l'Amicale suivant les modalités prévues à l'article 16. La modification des statuts doit être adoptée à la majorité des deux tiers des membres présents ou représentés.

Article 22 – Dissolution de l'Amicale

La dissolution de l'Amicale ne peut être prononcée que par une assemblée générale extraordinaire réunie et statuant dans la forme prévue à l'article 21.

Article 23 – Liquidation

En cas de dissolution, l'assemblée désigne un ou plusieurs commissaires chargés de la liquidation. Elle pourra attribuer l'actif net à la Fondation pour la Mémoire de la Déportation.

Article 24 – Délibérations

Les délibérations de l'assemblée générale prévues aux articles 21, 22 et 23 ne sont valables qu'après l'approbation de l'autorité de tutelle.

Article 25 – Relations

Le conseil d'administration a pour tâche d'entretenir des relations fraternelles et un partenariat avec les autres associations du souvenir de la déportation, la Fondation pour la Mémoire de la Déportation et le Comité international de Mauthausen.

Fait à Paris, le 2 février 2008

La réglementation prévoit l'adoption des statuts par une assemblée générale extraordinaire à laquelle le quorum (50 % des adhérents présents ou représentés +1) doit être atteint. A défaut, par une autre assemblée générale, sans condition de quorum. La première est prévue à la Mutualité le 3 mai 2008. NE PAS SE DEPLACER. Seule importe la convocation pour la seconde, à Luxembourg, le 9 mai.

NOS PEINES

Décès des Déportés

CABEZA LETOZA Carlos, Mauthausen, mle 3178
DUCLAUD Charles, Besançon, Dachau, Mauthausen, mle 97978
FONTENEAU Homère, Buchenwald, Auschwitz, Mauthausen, mle 116702
HUMBERT Joseph, Mauthausen, Auschwitz
JESUS Désiré, Dachau, Mauthausen, mle 89625
JIMENO OLIVERA Juan, Mauthausen, mle 4818
LE GONIDEC Espérance, mle 51648
MARTINEZ GONZALES Nicolas, Mauthausen, mle 3962
MOREAU Germaine, Ravensbrück, Mauthausen, mle 2253
MOUROT Jacques, Melk, mle 62858
NIOGRET Henri, Mauthausen, Wiener Neudorf, mle 60369
NUGUES Pierre, Sachsenhausen, Mauthausen, Ebensee, mle 131630
PERLINSKI Tadek, Mauthausen, Loibl Pass, mle 27016
PINAULT Roger, Mauthausen, Melk, Ebensee, mle 62974
SEGURA Manuel, Mauthausen, mle 9038
STRUCK Jean, Mauthausen, Melk, mle 63192
VIZCAINO CARRION Faustino, Mauthausen, Steyr, Gusen, mle 3266

Décès dans les familles

BESSET Monique, nièce de Noël Rodrigo, Mauthausen
BOUISSEAU Marthe, épouse de Pierre, Mauthausen
CHANEL Lucette, belle-fille de Louis, Mauthausen, Loibl-Pass
CHEVASSUS Yvette, nièce de René et Roger Mitral, morts à Mauthausen
CLEOPHAS Yvonne, veuve de Roger, Mauthausen
CROPPI Solange, épouse de Louis, Mauthausen
CRUCHANT Marie-Jeanne, fille de Pierre Chervry, Gusen I
DEFONTAINE Claude, fils de René, Mauthausen
FAUGERAS Simone, veuve de Gabriel, Mauthausen
GONZALEZ Georgette, veuve de déporté
MAS Louisa, veuve de Manuel, Mauthausen
PAVI Roger, gendre de Louis Holstein, décédé à Gusen
PETAT Solange, veuve de Maurice, Mauthausen, Buchenwald, Dora, Dachau
ROUBILLE René, fils de Marius, décédé à Gusen

NOS JOIES

Naissances

Albane, petite-fille de **Jacques GANDER**, Melk, Ebensee

Lily, arrière-petite-fille de **René CHOUET**, Mauthausen, Melk, Ebensee

Mathilde, arrière-petite-fille de **Salvador GINESTA**, Mauthausen

Randy, arrière-petit-fils d'**André BLIN**, Mauthausen,Gusen

Mariage

Camille Fromental et Sébastien Combès, petit-fils de déporté.

Rectification

Charles PLUMEJEAU ancien de Loibl-Pass n'a pas été nommé Chevalier de la Légion d'Honneur, comme nous l'avons annoncé dans notre numéro précédent, mais promu Officier de la Légion d'Honneur.

QUI A CONNU ?

Jean-Pierre BIDART, matricule 130346, né le 28 janvier 1914 à Saint Etienne.

Joseph CLOITRE, déporté à Mauthausen, convoi I.192, matricule 59752, décédé à Gusen le 6 janvier 1945.

René COLLIN (Jérôme), résistant déporté, matricule 97872, né en 1922 à Saint Cloud, décédé à Melk le 23 novembre1944.

Julien HARDY, matricule 26704, déporté à Mauthausen, puis à Loibl Pass.

François PONTIEUX, arrêté à Aubigny au Bacle 19 janvier 1944, déporté à Mauthausen, matricule 62999, décédé le 29 mai 1944.

Contacter l'Amicale qui transmettra.

Histoires : identités nationales, identités sociales au camp

Stanislas DOBOSIEWICZ

L'affirmation d'Eugen Kogon basée sur l'observation de la vie à Buchenwald est exacte : personne n'est sorti du camp inchangé.
Quels changements dans les attitudes des détenus a-t-on observés à Gusen ? Quels processus de transformation apparaissent dans cette société comme conséquence du régime du camp auquel le détenu était soumis et de son contact avec l'extermination et les crimes ?
Un trait caractéristique de ce processus a été la bipolarisation des comportements des détenus : d'un côté les exemples de fidélité aux idées, à l'éthique et au patriotisme, de l'autre côté la lutte pour la survie, quel qu'en fût le prix. Entre ces attitudes extrêmes, on trouvait toute une gamme de comportements, mais les plus nombreux émanaient de ceux chez qui l'instinct de survie primait toutes les autres considérations.
L'évolution des repères moraux de la société concentrationnaire ne cessait pas car la composition en était continuellement renouvelée. A mesure que les « vieux » détenus des premiers convois mouraient, ils étaient remplacés par de nouveaux arrivants. Les étapes de cette évolution sont demeurées à peu près identiques pendant toute l'existence du camp, surtout parmi les Polonais, les Espagnols, les Soviétiques et les Français. Parmi les détenus, les intellectuels étaient très influents. C'étaient des enseignants, étudiants, membres d'organisations de jeunesse, des prêtres et des techniciens, des militants politiques, fortement identifiés à leurs idéaux (…), ceux dans lesquels ils avaient été élevés, en premier le sentiment patriotique, la foi dans la nation qui, malgré la défaite, renaîtrait grâce à la gloire de son passé et son patrimoine. Ils soulignaient aussi les valeurs de l'honneur et, dans des cas particuliers, la fierté de leur métier – ainsi les enseignants, les prêtres, etc. Ils insistaient encore sur la nécessité de respecter les principes des valeurs humaines et chrétiennes même dans les moments où la vie était en péril. Une telle attitude était quasi-générale chez les détenus politiques de toutes les nationalités, ce qui se comprend si on considère le chemin qui les avait conduits au camp de concentration : les intellectuels polonais, les républicains espagnols, les prisonniers de guerre soviétiques et les résistants français, etc. (…)
L'un des éléments de défense de la dignité personnelle résidait dans une détermination farouche à préserver ses propres convictions, surtout celles qui se référaient au patriotisme. On faisait état de son appartenance à son pays en montrant qu'on était plus robuste, plus résistant à la faim, au froid et à la souffrance que les camarades d'autres nationalités. Cet argument était très mobilisateur, surtout dans les moments difficiles, pour l'ensemble des détenus. Il servait aussi à exprimer un esprit de solidarité avec l'ensemble des détenus de la même nationalité. Cette solidarité se manifestait aussi par la priorité donnée aux compatriotes en cas de besoin. A cause de cela, de petits conflits apparaissaient entre les groupes de détenus. Les Français accusaient les Polonais de s'isoler entre eux. Les Espagnols essayaient d'investir certains kommandos réputés meilleurs, comme les cuisines. Un détenu se sentait toujours plus en sécurité parmi ses compatriotes et ne tenait pas compte des différences d'idées ou de statut social qui pouvaient le séparer d'eux. (…)
L'esprit de solidarité parmi les groupes de la même nationalité calmait les discussions et les animosités lorsqu'il était question de désigner les responsables de la situation dans laquelle ils se trouvaient. Chez les Polonais, l'opinion qui prévalait accusait le parti au pouvoir pendant l'entre-deux guerres, appelé « Sanacja », d'avoir mal géré le pays et cru aux promesses d'Hitler. Mais il n'y a pas eu de manifestation d'aversion envers ceux dont on savait qu'ils y avaient appartenu : sénateurs, députés, journalistes, etc. Ils étaient des détenus comme les autres, qui procédaient souvent à leur examen de conscience.
Les détenus soviétiques et yougoslaves ne cherchaient pas les coupables de leur internement. Ils étaient fiers de la façon dont l'Union Soviétique et les Partisans de Tito se battaient et ils disaient que les responsables de leurs souffrances étaient les Allemands et le parti nazi. (…)
Le danger constant de la mort, la vue permanente des valeurs morales piétinées, le constat d'impunité totale pour la barbarie et la cruauté provoquaient un choc psychologique même parmi les détenus qui avaient des idéaux et qui étaient endurcis par la lutte. L'adoption d'un comportement collectif particulièrement exigeant vis-à-vis de la morale ne pouvait être obtenu que parmi les petits groupes de détenus qui bénéficiaient de circonstances propices à cette exigence.

Stanislas DOBOSIEWICZ, détenu polonais à Gusen (mort en 2007) est l'auteur de publications essentielles à la connaissance de ce camp – malheureusement indisponibles encore en français. Une traduction allemande de son étude principale, sous le titre *Vernichtungslager Gusen (Le camp d'extermination de Gusen)* a été publiée en Autriche en 2007 (400 p. Editions BMI ; 1ère édition polonaise 1976).

Claude Plaziat a convaincu il y a quelques années un étudiant polonais, Adam MOSZCYNSKI, d'entreprendre la traduction française de ce livre, l'aidant pour la mise en français courant. C'est un extrait de cet important travail que nous publions ici.

Amicale de MAUTHAUSEN
31, Boulevard Saint-Germain
F-75005 PARIS
Tél 01 43 26 54 51 - Fax 01 43 29 53 01
www.campmauthausen.org

CCP Paris 5331-73 S

Responsable de la publication Daniel Simon **Rédaction** Marion Benech, Louis Buton, Eugène Desseauve, Pierre Jautée, Laurent Laidet, Gérard Marcovitz, Manon Peyrat, Michelle Rousseau-Rambaud, Monique Saint Macary, Fernande Simon, Caroline Ulmann, Ernest Vinurel **Photo** Archives nationales, Thierry Neyret, José Castejon, Halm, Amicale de Mauthausen **Maquette** Laurent Laidet, Manon Peyrat et Isabelle Bilisko - Imprimerie LV **Impression** Wagram Editons **Routage** Optima Direct

CPPAP : 0509 A 06878